Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du 20.09.2023

L'an deux mil vingt-trois, le 20 Septembre à 20h, le Conseil Municipal de Bacqueville en Caux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « Salle de Réunions » de la Mairie, sous la présidence de M. Etienne DELARUE, Maire

DELARUE Etienne	**P**	MASSE Stéphane	**P**	MOREL Aline	**P**
ADAM Jean-Marie	**P**	CARPENTIER Jean-Joseph	**E**	LEBLANC Isabelle	**P**
BOUIC Fabienne	**P**	GILLOT Glenda	**P**	FONTAINE Mickaël	**P**
COISPEL Angélique	**E**	CHANDELIER Nicolas	**P**	CORUBLE Julien	**P**
SIX Aurélie	**E**	DESBORDES Jessica	**E**	VENIANT Adrien	**P**
CHOPPIN Gilles	**P**	COMALADA Antoine	**P**	RIVOALLAN Isabelle	**E**
TOPSENT Jean-Luc	**P**				

P = présent E= Excusé A = Absent

Date de la convocation : 14.06.2023 Nombre de conseillers - en exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 15

Pouvoirs : Mme Jessica DESBORDES épouse VENIANT donne pourvoir à M. Adrien VENIANT
Secrétaire de séance : M. Antoine COMALADA

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20.06.2023.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 20.06.2023.

Monsieur le Maire passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour

- Communications du Maire

1) SIVOS : la rentrée scolaire s'est très bien passée, 71 élèves ont été accueillis au sein de l'école Maternelle Jules Verne et 163 élèves au sein de l'école élémentaire Thomas PESQUET ainsi qu'une nouvelle directrice Mme LOUIS.
Comme vous avez pu le constater, des travaux ont été réalisés cet été au niveau de l'école élémentaire : une clôture a été installée et des arbres ont été coupés. Si effectivement une communication en amont au sein du Conseil Municipal a fait défaut, Monsieur le Maire rappelle que tout comme les agents, les élus ont un devoir de réserve et qu'il faut privilégier les échanges au sein de la Mairie plutôt que sur les réseaux sociaux. M. Julien CORUBLE, Vice-Président du SIVOS précise qu'un seul arbre devait être coupé. M. Nicolas CHANDELIER regrette le manque de communication du SIVOS envers les membres du Conseil Municipal. M. Etienne DELARUE, en sa qualité de Président du SIVOS assume la responsabilité de l'abattage des 3 arbres.

2) Parcelle en vente Rue du Haras : un Permis de construire a été déposé sur la parcelle AI 378 suite à la décision du Conseil Municipal de vendre cette parcelle. Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier, accompagné d'une pétition signée par 23 habitants, d'une riveraine directe de cette parcelle. Suite à cette lecture, Monsieur le Maire souhaite connaitre l'avis du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal ne revient pas sur sa décision de mettre en vente ladite parcelle et d'y autoriser la construction d'un pavillon de plein pied.

3) Zone d'accélération des énergies renouvelables : une réunion d'information à destination des élus s'est tenue le 18.09.2023 à Petit Caux. Monsieur le Maire et Messieurs COMALADA et CHOPPIN y ont assisté. Le Conseil Municipal va devoir déterminer les secteurs où seront développées les énergies renouvelables, notamment le solaire.

4) Inauguration de la Résidence Jacqueline LORPHELIN et des locaux d'Animômes : en concertation avec la famille de Mme LORPHELIN, la date du 04.11.2023 est proposée au Conseil Municipal, 11h pour la résidence et 11h30 pour Animômes. Les financeurs (Etat et Département), le Député, les Conseillers Départementaux, la Sénatrice, les riverains de la résidence, le promoteur, la famille de Mme LORPHELIN, les représentants et le personnel d'Animômes, l'architecte et les entreprises ainsi que le Conseil Municipal seront conviés. Le verre de l'amitié sera servi dans les locaux d'Animômes.

5) Sécurisation de la caserne de Gendarmerie : la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale a établi de nouvelles normes visant à renforcer la sécurité périphérique des casernes par le biais notamment d'une clôture d'enceinte d'une hauteur de 2,20 mètres. Monsieur le Maire charge la Commission « Logements – Bâtiments » de travailler sur ce dossier.

6) Food Truck Ni' Caux : Ce Food truck est présent actuellement sur Pierreville le Vendredi soir. Ayant appris le départ d'un des Food truck présent sur la Place du Général de Gaulle en semaine, il souhaite s'y installer. Monsieur le Maire charge la Commission « Foires – Marchés – Commerces – Fêtes » de travailler sur ce dossier.

7) CCAS – Véhicule électrique : le CCAS s'est doté d'une Peugeot 208 électrique qui sera mise à disposition des agents par roulement ou lors d'une panne de véhicule personnel afin d'assurer l'intervention chez les bénéficiaires. Une borne de recharge a été installée aux frais du CCAS aux ateliers municipaux de l'ancienne Gendarmerie et le véhicule y sera stationné. Cet achat a été subventionné par le Département à hauteur de 20 000 € et un reste à charge pour le CCAS de 7 000 €.

- Rapport de la Commission « Finances », Jean-Marie ADAM

1) Taxe d'aménagement

La délibération prise lors de la dernière réunion de Conseil Municipal doit être modifiée. Il avait été précisé que nous exonérions la CCTC de taxe d'aménagement pour la construction de la maison médicale. Bien que les maisons de santé puissent être exonérées totalement ou partiellement comme le précise l'article 1635 quater E du Code des impôts, cette exonération doit être de portée générale. Il convient donc de modifier la délibération du 22.06.2023 en ne précisant pas qu'il s'agit de la maison de santé construite par la CCTC mais les maisons médicales en règle générale. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification.

2) Demandes de subvention

Nous avons reçu deux demandes que nous examinerons lors de la prochaine réunion de la commission le 10.10.2023 à 18h30.

- Rapport de la Commission « Communication », Jean Marie ADAM

1) Remarques sur le Bulletin Municipal de Juillet 2023

Les dates annoncées pour la fête de la libération de Bacqueville et le forum des associations n'étaient pas les bonnes. Ce sont celles qui avaient été retenues lors de la création du calendrier des manifestations 2023 qui ont été notées.

2) Bulletin Municipal d'Octobre 2023

La commission se réunit le 21.09.2023 pour le finaliser.
Il faudra s'assurer que les dates d'annonce du marché de Noël et du Téléthon soient les bonnes (initialement le 02.12.2023 pour le téléthon et remplacé par le 09.12.2023 en même temps que le marché de noël). Le Conseil Municipal ne s'oppose pas au fait que les deux manifestations aient lieu le même jour.

3) Journées du patrimoine

Zoé TIRILLY agent de développement touristique au sein de la Communauté de Communes Terroir de Caux nous a adressé un support sur l'église de Bacqueville afin de permettre à nos 2 guides de commenter la visite. Nous avons rencontré l'abbé MEAUME le 30 Août afin de nous mettre d'accord avec les membres du conseil paroissial sur l'organisation de ces journées. Jessica VENIANT et Nicolas CHANDELIER se sont chargés des visites guidées, qui ont été suivies par 25 personnes (9 le samedi et 16 le dimanche. L'abbé MEAUME présent lui aussi a apporté quelques lumières, tout comme Fabienne BOUIC représentante du conseil paroissial. Le Conseil Municipal adresse ses remerciements à l'ensemble des personnes présentes pour permettre ces visites.

4) Guide sur Bacqueville

M. MOLKOU souhaite nous rencontrer prochainement pour planifier les étapes de sa réalisation. M. Antoine COMALADA rappelle que selon lui la dépense de 35 000 € est exagérée.

5) Point sur le site Internet et le Facebook de la Commune, et sur l'application Terroir de Caux

*Site internet : Nous avons en moyenne 250 visiteurs par jour. Les articles que nous publions régulièrement sur la vie de la commune sont diversement consultés, en moyenne par 50 personnes, avec un record à 377 pour le rassemblement militaire.
*Facebook : 1328 abonnés et la mise en ligne régulière d'articles sur la vie de la commune.
*Application Terroir de Caux : Nous continuons de la mettre à jour, ce qui ne semble pas être le cas de la plupart des autres communes.

6) Propositions AXA :

a) Tarif réduit en prévoyance santé

Axa propose une réduction de 25% de ses tarifs aux Bacquevillais.
Conditions : - Signature d'une convention entre le maire et l'assureur.
- Distribution par la commune avec le prochain bulletin municipal de documents d'information édités par AXA.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette proposition. L'information sera transmise via le prochain bulletin municipal.

b) Réunion prévention des risques d'accidents (agents et élus)

La date a été fixée au 03.10.2023 à 9 h, salle de réunion de la mairie.

- Rapport de la Commission « Sport - Jeunesse - Culture - Jumelage », Antoine COMALADA

1) Forum des Associations

Une nouvelle réussite pour notre forum des associations du 2 septembre 2023. Visite d'Animômes, démonstration de la chorale de l'AMCB, initiation à la danse, tirs aux buts, Judo, nos aînés étaient également de la partie et les plus jeunes du CMJ, démonstration des majorettes... Un début timide mais une très belle affluence en fin de matinée. La commission demande de sanctionner les associations subventionnées qui ne sont pas présentes. Le Conseil Municipal demande à la Commission de faire un rappel aux associations lors de l'invitation pour le forum 2024 et appliquera une sanction (à définir) pour 2024.

2) Espace Jeunes

L'espace jeunes (ancien Skate-Park) est toujours aussi peu accueillant voir même maintenant dangereux pour nos jeunes. Comment motiver nos jeunes si le petit espace qui leur est alloué est devenu un

dépotoir. La commission demande de faire place nette des différents encombrants qui sont en périphérie de l'espace (reste des arbres de l'école, poteaux béton, divers gravats…).

3) Salon du livre

Le 11 Novembre 2023 de 10h à 18h premier salon du livre à Bacqueville à la salle des fêtes. Un peu plus de 23 auteurs seront présents. Ouverture à 10h avec le conseil municipal. La bibliothèque sera également présente.

4) Parcours touristique

Les parcours sont définis, le mode d'utilisation est fonctionnel (QR code), prochaine réunion avec la CCTC, Zoé TIRILLY du tourisme et Adeline MARTEL pour l'élaboration du triptyque papier qui sera à la disposition des promeneurs. La réflexion sur le support est en cours (potelets bois ou autres). Le mode de marquage des parcours sera matérialisé avec un pochoir aux armes des Martel.

5) Backyard 2024

Backyard année 3. Save the date : 21 Juin 2024. Nous avons besoin de vous pour l'organisation de l'événement. Qui est partant ? Les besoins : Accueil coureurs, dossards, pointage, soutien moral aux coureurs etc.

6) Réfection de la Croix Mangea là

Il est temps de faire le moulage avant l'hiver (troisième demande) et d'entretenir ce chemin pour mettre en valeur le site.

7) Conseil Municipal des Jeunes

Les jeunes ont été très présents lors du forum : deux jeunes ont quitté le CMJ et deux nouvelles recrues l'ont intégré. Il est très compliqué de mobiliser les jeunes. Monsieur le Maire propose de les intéresser pour commencer sur un seul projet : l'espace jeune.

8) Terrain de Football

Où en sommes-nous de la sécurisation des buts de football ? De plus, la main courante n'est plus aux normes. La Commission doit travailler.

- Rapport de la Commission « Logements – Bâtiments », Aline MOREL

1) Rénovation de la Mairie – Etude de faisabilité

Vous avez tous reçu le compte rendu de la réunion Toutes commissions qui s'est déroulée le 05.09.2023. L'objectif de cette réunion était de présenter à CICLOP les attentes du Conseil Municipal afin de permettre au bureau d'études de présenter deux scénarii.
Le 19.09.2023, à la demande de CICLOP, une groupe de travail s'est réuni pour recueillir les besoins des agents, qui se sont avérés en cohérence avec les échanges réalisés lors de la réunion toutes commissions du 05.09.2023. Le compte rendu de cette réunion vous a été transmis ce jour.
Une réunion de COPIL est programmée le 17.10.2023 à 18h, réunion au cours de laquelle CICLOP présentera les différents scénarii aux élus.
Les propositions faites par la Toutes Commissions du 05.09.2023 et le point 7) Boulodrome de la Commission « Travaux - Urbanisme - Cimetières - Fleurissement - Cadre de vie » doivent être travaillés de façon concomitante. Pour cela, Monsieur le Maire propose la tenue d'une Réunion Toutes Commissions. Le Conseil Municipal se réunira donc en Toutes Commissions le 25.09.2023 à 20h.

2) SDE76 – Etude de la mise en œuvre d'une centrale solaire photovoltaïque

Suite à l'étude de potentiel réalisé par le SDE 76 pour la mise en œuvre d'une centrale solaire photovoltaïque en toiture des ateliers municipaux situés Route de Pierreville, il s'avère que les caractéristiques techniques du bâtiment, en termes d'orientation et d'inclinaison de la toiture, autorisent l'implantation de panneaux solaires photovoltaïques. Les surfaces favorables à l'implantation de panneaux photovoltaïques permettent de mettre en œuvre une puissance estimée de 36 kWc. Des points de vigilances nécessiteront néanmoins d'être levés concernant la capacité de la charpente à supporter le poids de la centrale solaire et le coût de raccordement. Le projet atteindra son équilibre économique avant l'échéance du contrat d'achat de l'électricité produite (20 ans).
Le Conseil Municipal à l'unanimité :
- décide d'étudier ou pas la mise en œuvre d'une centrale solaire photovoltaïque sur « les services techniques » réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du SDE76 et nécessitant la mise à disposition de la toiture du bâtiment communal ;
- demande au SDE76 d'établir la convention de mise à disposition et d'occupation de la toiture en vue de l'installation d'une centrale de production solaire photovoltaïque par le SDE76, et toute autre convention nécessaire à la réalisation de l'opération ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre contact avec le SDE76 pour connaître les termes de(des) la(les) convention(s) liée(s) à la réalisation de la centrale solaire ainsi que les modalités détaillées de l'intervention du SDE76.

3) Logement Ancienne Gendarmerie

Le logement s'est libéré à l'Ancienne Gendarmerie. 4 personnes étaient intéressées : après une discussion et 3 visites, 3 personnes ont refusé le logement. La Commission propose donc de louer le logement à compter du 15.10.2023 à Mme LAGNIEL, seule personne restant intéressée. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

4) Devis éclairage led

L'entreprise S2Ee a réalisé un devis pour des projecteurs et réglettes led (162 unités) pour un montant de 2 916 € TTC. Dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energies (CEE), ce devis passe à 0 € car ce sont les entreprises « pollueuses » qui financent in fine.

- Rapport de la Commission « Travaux - Urbanisme - Cimetières - Fleurissement - Cadre de vie », Stéphane MASSE

1) Devis Bulbes

Un premier devis a été présenté à la Commission pour 7 500 bulbes (3 couleurs de tulipes doubles) pour un coût TTC de 2 532.78 €. La Commission a demandé un nouveau devis pour un budget maximum de 2 100 € TTC. Quelques membres de la Commission et Karine BEAUPERE ont travaillé ensemble pour proposer le devis suivant : 6 250 bulbes (3 couleurs + un mélange de tulipes doubles) pour un coût TTC de 2 107.28 €. Considérant que les conditions posées par la Commission étaient réunies et afin de s'assurer que les références choisies soient toujours en stock, Monsieur le Maire a signé le devis.

2) Point chantier Carrefour du Château d'eau RD 23 RD 123

Concernant le coffret gaz, la société DR pour le compte d'ANTARGAZ va réaliser la remise en place du coffret, derrière la bordure béton à compter du 26.09.2023.
Concernant le problème d'inondation de la propriété de Mme DAVID, l'entreprise ASTEN a mis en place un tuyau de gouttière enterré dans le trottoir, avec rejet en bec de gargouille dans le caniveau. Les pentes du trottoir vont être vérifiées.
Concernant la reprise des enrobés du carrefour en plateau surélevé, les travaux ont été réalisés les 19 et 20.09.2023.

Concernant les espaces verts, les prestations d'engazonnement des talus du bassin seront effectuées en octobre 2023, en même temps que les plantations du lotissement voisin (suivi par VIAtech).
Reste le marquage au sol à réaliser.

3) Future Presse Route de Dieppe – Gestion du stationnement

La Commission propose de l'étudier lorsque le magasin sera effectivement ouvert. Le Conseil Municipal charge la Commission de travailler sur ce dossier.

4) Rue du Dr Bourgoix – Ralentisseur

Les problèmes de vitesse sont régulièrement signalés par les riverains. La Commission propose d'organiser une rencontre avec les riverains, l'Etat, la Direction des Routes et la Gendarmerie. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition de la Commission.

5) Classement des Maisons fleuries

La commission a défini 4 catégories :
- Balcons
- Jardins biodiversité
- prix jardins et bords de route
- prix du jury

Le lauréats remporteront des bons d'achat de 50 € et 30 € à utiliser chez tous les commerçants bacquevillais. La remise des bons est prévue le 24.11.2023 à 19h.

6) Noms des rues du futur lotissement de la CCTC

La Commission propose les noms suivants :
- Rue Madeleine Brès (1ère femme de nationalité française à accéder aux études de médecine en 1868)
- Rue des Sœurs Coudray (résistantes de Bacqueville en Caux)
- Rue Jacques Ferrand
- Rue Simone Veil

La Conseil Municipal valide à l'unanimité les propositions de la Commission.

7) Boulodrome

Lors de la réunion de Conseil Municipal du 03.05.2023, il a été décidé de mettre à disposition de l'association La Boule Bacquevillaise un terrain de 34m x 17m mais que l'association ne sera pas autorisée à construire sur le dit terrain sans accord du Conseil Municipal et qu'elle devra poser une clôture du côté du city stade en concertation avec la Mairie.
Lors d'un RDV avec Monsieur le Maire le 04.09.2023, l'association a sollicité la possibilité de remplacer la clôture par une haie. La Commission ne souhaite pas qu'une haie soit plantée. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la décision de la Commission.

8) Fleurissement 2024

La Commission souhaite travailler avec Mme Karine BEAUPERE, responsable du service Espaces Verts Voiries de la Commune, afin de lui faire des propositions et de définir notamment deux zones : une pour les 50 ans du jumelage et une pour les 80 ans de la libération de Bacqueville par les canadiens.
L'ABAC et la Société des Courses demandent que l'entrée du haras soit mieux identifiée par exemple avec la mise en place du sulky au milieu des fleurs.

- Rapport de la Commission « Foires – Marchés – Commerces – Fêtes », Jean-Joseph CARPENTIER

M. CARPENTIER étant absent, ce point sera réinscrit à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

- Questions diverses

1) M. ADAM interroge le Conseil Municipal sur la date de l'arrivée du boucher itinérant sur la commune suite à l'autorisation donnée lors de la dernière réunion de Conseil Municipal. L'accord a bien été transmis mais pas d'informations en retour.

2) M. ADAM informe le Conseil Municipal que l'association de fitness de Longueville sur Scie en partenariat avec le Crédit Agricole organise un trail de 10 km à Longueville sur Scie et une marche de 5 km à Bacqueville en Caux.

3) Les amis du Téléthon organisent un repas au profit du Téléthon le 21.10.2023 à Bacqueville en Caux.

4) Le Club des Ainés sollicite l'aide des agents communaux pour l'installation des tables et chaises une fois par mois lors « des Grands Mardis ». Monsieur le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre), répond favorablement à la demande du Club des ainés et demande qu'un planning soit transmis à la mairie afin d'organiser le travail des agents.

5) Mme BOUIC interpelle le Conseil Municipal sur le mauvais état de l'Eglise de Pierreville et précise avoir commencé des recherches de financement auprès de l'association de Stéphane BERNE pour la préservation du patrimoine. La Commission « Logements Bâtiments » se charge de ce dossier en urgence.

6) M. COMALADA souhaite savoir si la sirène et l'horloge de la Mairie vont être remises en service. Nous sommes en attente d'un deuxième devis pour l'horloge.

7) Mme LEBLANC signale que l'éclairage autour de la Place du Général de Gaulle ne fonctionne pas correctement. Cela est lié au lampadaire accidenté et mis en sécurité courant Août 2023. Le dossier est entre les mains d'AXA.

8) M. MASSE informe le Conseil Municipal que la Maison Médicale sera livrée au second semestre 2024 car un étage supplémentaire doit finalement être créé.

Date de la prochaine réunion de Conseil Municipal : 09.11.2023.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20.